Fonds, du préfet des Montagnes, du directeur du Gymnase, empêchés de se joindre au Groupe romand, mais lui souhaitant la bienvenue. M. Pittet rappelle les armes de La Chaux-de-Fonds, portant une ruche d'abeilles, symbole véridique de l'activité de cette population ; de nombreux membres du Groupe romand ont enseigné ici, plusieurs y enseignent actuellement ; c'est ici que vit le jour le *Traité de phonétique* de M. Niedermann.

M. Pittet félicite M. Marouzeau de son activité, dont témoigne le volume si riche qui vient de paraître de la *Revue des Études latines*. — M. Marouzeau, se souvenant que le Groupe romand aura vingt ans d'existence en 1952, suggère d'envisager une digne célébration de cet anniversaire. — M. Cousin transmet aux latinistes romands les salutations et souvenirs des étudiants de Besançon, et M. Fabre ceux des Strasbourgeois.

La fin de l'après-midi est consacrée à la visite du Musée des Beaux-Arts, où M. Seilaz, conservateur, guide aimablement les latinistes. Après quoi, M. Nussbaum leur fait les honneurs du Musée historique.

II.

Séance du dimanche 11 novembre 1951 à VEVEY

Président : M. Armand Pittet.

Membres présents. — MM. J. Béranger, le R. P. F. Bérard, J. Borel, H. Borle, J.-P. Borle, J. Boudry, M^lle^ E. Bréguet, M. J. Breitmeyer, M^lles^ M. Broye, A. Bruttin, MM. F. Byrde, l'abbé E. Cantin, P. Carraz, P. Chessex, M. Chevallier, le chanoine G. Delaloye, l'abbé C. Ducotterd, l'abbé E. Dutoit, Ch. Favez, l'abbé J. Gachet, A. Ginnel, J. Grieshaber, W. Gunning, M. Jeanneret, l'abbé J. Kaech, A. Labhardt, E. Liechtenhan, F. Matthey, J.-P. Mouchet, E. Noir, J. Nussbaum, M^lle^ L. Perrollaz, MM. G. de Plinval, le chanoine A. Pittet, M^me^ A.-M. Reymond, MM. R. Ruffieux, J.-P. Schindler, P. Schmid, M^lle^ A.-M. Schmidt, MM. H. Stehlé, L. Stubbe, J.-J. Thorens, S. Vautier, Sœur A.-Th. Yerly.

M. P. Fabre, de l'Université de Strasbourg, et Madame, de jeunes licenciés et étudiants de Genève, Lausanne et Neuchâtel et quelques invités s'étaient joints aux membres du Groupe romand.

Séance administrative.

M. A. Pittet, président, ouvre la séance en évoquant l'antique Vevey, où passait la route romaine allant d'Italie à Avenches, Yverdon, Orbe, Genève. Il salue les participants à cette rencontre, plus nombreux

que jamais, remercie M. J.-P. Borle, organisateur dévoué de la réunion, adresse des paroles de bienvenue à M. et Mme Fabre, venus de France, et aux étudiants. M. Marouzeau, au regret de chacun, est retenu à Paris ; M. Niedermann, en raison de son âge, d'autres membres, pour des motifs divers, se sont fait excuser.

Il fait connaître que Mlle E. Bréguet a été nommée professeur extraordinaire ; M. G. Redard est en mission scientifique en Iran ; à M. M. Jeanneret, qui vient de prendre sa retraite, M. Pittet adresse au nom de tous des vœux pour son activité de critique d'art, à laquelle il peut se consacrer désormais. M. H. Stehlé a publié, au début de l'automne, en collaboration avec un maître du Collège de Genève, M. Godel, un manuel de latin ; M. de Plinval, un ouvrage sur Tertullien.

M. Pittet annonce l'admission de trois nouveaux membres.

Le procès-verbal de la séance précédente est lu et adopté. Sur la proposition de M. Stehlé, trésorier, la cotisation pour 1952 reste fixée à 15 francs. — M. Stehlé annonce en souscription le *Choix d'études linguistiques et celtiques* de M. Vendryes. Un ancien membre du Groupe offre de vendre les volumes 1943-1947 de la *Revue des études latines*.

Communications à l'ordre du jour.

I. — M. Ch. Favez présente un exposé sur *les Gètes et leur pays vus par Ovide*. — Malgré les perpétuelles lamentations dont ils sont remplis, les poèmes des *Tristes* et des *Pontiques* offrent un incontestable intérêt au lecteur moderne, qui y trouve, en particulier, un tableau des plus vivants de la Mésie et de ses habitants.

Le pays est dépourvu de ports sûrs ; il est désolé : ni arbres, ni blés, ni fleurs, ni vignes. Le froid, dont le poète décrit les effets avec son goût du pittoresque, gèle les lacs et les ruisseaux, même le Danube et la mer le long des côtes. L'absence du plus élémentaire confort rend la température particulièrement pénible au poète, habitué au climat clément de l'Italie. Pour les habitants de Tomes, Ovide éprouva d'abord une profonde aversion. Mais, sous leurs dehors grossiers, ils n'étaient pas dénués d'humanité. Prenant en pitié l'exilé, ils surent peu à peu lui témoigner une réelle sympathie : aussi finit-il par s'attacher à eux.

Tout autres étaient les peuplades de la Mésie, voisines de Tomes, en particulier les Gètes, dont Ovide fait une peinture effrayante. Sauvages et cruels, ils se jetaient, en pillards et à l'improviste, sur les campagnes, et rôdaient autour des remparts de la ville, « comme des loups autour des bergeries ».

L'insalubrité du climat de Tomes et les incessantes alarmes au milieu desquelles vivait Ovide ne l'ont point empêché de faire œuvre d'observateur attentif, si bien que les *Tristes* et les *Pontiques* enrichissent notre connaissance de l'antiquité. D'une part, en ce qui concerne la Mésie,

ses peuples et leurs coutumes, ces poèmes constituent un document d'une incontestable valeur, tout à la fois pittoresque et précis. D'autre part, ils nous donnent une idée des conditions d'existence auxquelles étaient astreints les habitants des marches lointaines et barbares de l'Empire qui ne jouissaient pas encore des bienfaits de la paix romaine.

— M. Pittet remercie M. Favez de cette communication qui nous illustre brillamment deux œuvres essentielles.

— M. de Plinval remarque que c'est la première fois qu'un Latin renonce à sa culture gréco-latine pour s'adapter à une culture barbare. A propos d'un passage d'Ovide évoquant les incursions en deçà du Danube pendant les hivers rigoureux, il fait observer que le système défensif des Romains, parfaitement organisé en période normale, se trouvait pratiquement annulé par le gel des fleuves. Le 31 décembre 406, la masse d'invasion des Barbares profitera d'une occasion semblable pour faire irruption par la trouée rhénane.

— M. Dutoit fait un rapprochement avec l'exil en Arménie de saint Jean Chrysostome, qui use des termes les plus sévères et méprisants pour le pays et ses habitants. Il faut, au reste, noter les conditions différentes des *relegati* et de ceux qui sont simplement exilés.

II. — Dans un exposé sur la *Genèse de la IV^e^ Églogue*, M. G. de Plinval, professeur à l'Université de Fribourg, cherche à faire le point parmi les interprétations souvent contradictoires qui ont été émises et s'efforce d'expliquer le poème de Virgile en le replaçant autant que possible dans son contexte historique et psychologique.

Après avoir écarté les exégèses mystiques trop conjecturales de Norden et Jeanmaire, M. de Plinval rappelle que, dans sa donnée essentielle, l'Églogue IV est un chant d'attente et d'allégresse, composé pour célébrer la naissance prochaine d'un enfant d'illustre origine à qui sont promises les plus belles destinées. La naissance de l'enfant n'a pas encore eu lieu : non seulement l'invocation à Lucine le montre, mais la variante du v. 61 : *abstulerint*, serait inexplicable si elle ne se référait à un « premier état » du poème, rédigé au temps où la délivrance paraissait imminente. L'enfant attendu ne peut être ni celui d'Antoine et Cléopâtre, ni un rejeton de la famille d'Octave (aucune allusion à Vénus, aux Énéades, à César) ; le poème s'adresse à Pollion, consul désigné, ou plutôt, derrière la personne de Pollion, à son épouse, mère de l'enfant. Qui était cette épouse? Contrairement à l'opinion reçue, il ne peut s'agir de Quintia, fille d'un proscrit du triumvirat. A une époque où généraux et hommes d'État changent d'épouse au gré des changements politiques, il est improbable que Pollion ait gardé près de lui une femme devenue politiquement inutile. De plus, le mariage de Pollion et de Quintia semble

remonter au moins à 45 ; or, le fils aîné de Pollion ne naîtra qu'en 41. Il s'agit donc vraisemblablement du fils premier-né de la seconde épouse de Pollion : le frisson d'attente et de ferveur qu'exprime notre poème ne peut s'expliquer que pour un premier enfant. Il s'agit donc bien, comme l'a dit Suétone, d'Asinius Gallus (né en 41) et non de Saloninus, deuxième fils de Pollion, né probablement en 39. M. de Plinval s'élève contre la synchronisation établie par les modernes entre la IVe Églogue et la paix de Brindes. D'une part, Virgile présente la paix comme très prochaine, mais non encore acquise ; d'autre part, la conclusion des accords de Brindes a été suivie d'une immense déception, dont Appien, V, 67, nous décrit l'ampleur. C'est sous le coup du démenti infligé par les faits que le jeune Horace a adressé au poète trop optimiste la riposte de la XVIe épode. Mais l'églogue de Virgile, composée en novembre 41, au seuil de l'année consulaire de Pollion et avant le déclenchement de la guerre de Pérouse, ne pouvait prévoir la tournure des événements. L'indication : *Iam redit et Virgo*, n'a qu'une portée allégorique ; il serait contraire à toutes les tendances de la poésie virgilienne de lui attribuer une signification chronologique ou astronomique absolue. Si certaines formules laudatives de l'Églogue (*cara deum suboles*) paraissent excessives, adressées à un ressortissant de la *gens Asinia*, peut-être s'expliquent-elles par l'ascendance maternelle de l'enfant, au cas où Pollion aurait épousé une princesse issue d'une dynastie hellénique.

— Après les remerciements de M. Pittet, Mme A.-M. Reymond expose que l'exagération de certaines expressions concernant l'enfant peut s'expliquer simplement par le désir de plaire à la mère, dont rien ne prouve qu'elle n'ait pas été une Romaine.

— M. Fabre présente quelques objections sur l'interprétation de certains termes, en particulier *modo nascenti* : si l'enfant doit naître, on ne peut savoir si ce sera un garçon ; si c'est une fille, les prédictions de Virgile tombent.

M. Liechtenhan : Si Pollion avait épousé une étrangère, ne le saurait-on pas?

M. Dutoit : Ne faut-il pas renoncer à l'effort d'identification? L'essentiel est l'espoir du retour de l'âge d'or. — Pour nous, cela est évident, répond M. de Plinval, mais, pour les contemporains, il en était autrement. Virgile n'aurait pas fait ce poème s'il n'avait voulu plaire à quelqu'un de défini. — M. Dutoit : Octave n'est pas encore personnage important, et il y a pourtant la Ire Églogue. — M. de Plinval date la IVe de 41, la Ire de 40.

Avant de lever la séance, M. Pittet salue M. David Dénéréaz, syndic de Vevey, qui souhaite la bienvenue aux latinistes, en regrettant

que les devoirs de sa charge l'empêchent de participer plus longtemps à leur réunion. Le président salue encore M. le Dr Jomini, président de la Commission scolaire de Vevey.

Les participants visitent alors le Musée Jenisch, sous la conduite de M. O. Kramer, conservateur : peintures, trouvailles gallo-romaines faites dans la région, belle collection de vases grecs.

Au déjeuner qui suivit à l'hôtel des Trois-Rois, M. Pittet remercia les invités, MM. Jomini, pasteur Visinand, Kramer, de leur participation à cette réunion.

La prochaine réunion du Groupe comportera une excursion à Boscéaz (Orbe) et Romainmôtiers.

Le Président demande à ses collègues de faire des suggestions pour célébrer dignement le vingtième anniversaire du Groupe, en 1952.

En remerciant la commune de Vevey du vin d'honneur qu'elle a offert, il porte un toast à la prospérité des études latines et de la recherche scientifique, grâce auxquelles nous pouvons défendre culture et civilisation.

M. le Dr Jomini salue les latinistes au nom des autorités scolaires de Vevey.

M. Fabre apporte les messages des Strasbourgeois et exprime une fois de plus au Groupe romand son attachement. Les participants se rendirent ensuite à l'église Saint-Martin, dont M. le pasteur Visinand leur dit l'histoire. De là, des cars les conduisirent, par Chexbres en Ogoz, dans les vignobles du collège Saint-Michel, puis aux Faverges, propriété de l'État de Fribourg, où les attendait une réception cordiale, offerte par le Département des vignes et domaines du canton de Fribourg et le collège Saint-Michel. M. Yungo, chef de service du Département, fit l'historique de ces vignobles fribourgeois en pays de Vaud. Enfin, l'on descendit sur Saint-Saphorin, où M. J.-P. Borle fit admirer, dans l'église, la plus ancienne pierre milliaire de Suisse. Le retour à Vevey mit fin à cette belle journée.